

**ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES
INDUSTRIELLES AVANCEES- ESTIA**

92 allée Théodore Monod- Technopole Izarbel
64210 BIDART

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de l'EESC ESTIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'EESC ESTIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

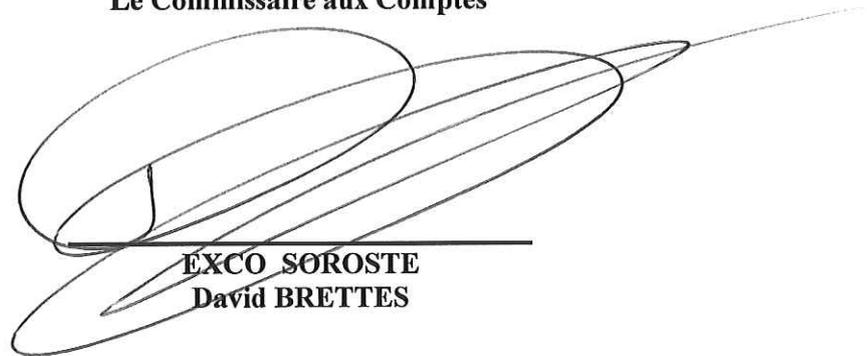
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bayonne, le 7 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes



EXCO SOROSTE
David BRETTE



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2017

BILAN ACTIF

ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2017			EXERCICE N-1
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX	
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT					
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, . .	853.579,26	726.302,31	127.276,95		
FONDS COMMERCIAL (1)					
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
AVANCES ET ACOMPTES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TERRAINS	162.512,00		162.512,00		
CONSTRUCTIONS	3.021.632,21	1.511.117,47	1.510.514,74		
INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS	5.238.600,16	3.438.953,96	1.799.646,20		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.523.994,37	2.190.971,18	333.023,19		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	791.470,20		791.470,20		
AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS					
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS					
AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES					
IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
PARTICIPATIONS					
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.					
AUTRES TITRES IMMOBILISES	36.000,00		36.000,00		
PRETS					
PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES					
AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	31.178,40		31.178,40		
TOTAL	12.658.966,60	7.867.344,92	4.791.621,68		
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS ET EN COURS					
CREANCES (3)					
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.613.888,85	90.299,13	2.523.589,72		
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2.808.185,03		2.808.185,03		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
ACTIONS PROPRES					
AUTRES TITRES					
DISPONIBILITES	2.595.270,63		2.595.270,63		
COMPTES DE REGULARISAT.					
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	604.885,14		604.885,14		
TOTAL	8.622.229,65	90.299,13	8.531.930,52		
CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES					
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS					
ECART DE CONVERSION ACTIF					
TOTAL DE L'ACTIF	21.281.196,25	7.957.644,05	13.323.552,20		
(1) DONT DROIT AU BAIL					
(2) DONT A MOINS D'UN AN					
(3) DONT A PLUS D'UN AN					

BILAN PASSIF

	AU 31/12/2017	EXERCICE N-1
PASSIF AVANT REPARTITION		
CAPITAUX PROPRES		
APPORTS	3.836.630,00	
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	8.312,49	
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	283.805,74	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	516.161,82	
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL	4.644.910,05	
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	414.989,00	
TOTAL	414.989,00	
DETTES (1)		
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES		
EMPRUNTS OBLIGAIRES		
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)	2.448.830,97	
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS		
PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS		
AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	1.228.727,49	
DETTES FISCALES & SOCIALES	841.597,76	
DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES	213.922,95	
AUTRES DETTES	76.552,55	
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3.454.021,43	
TOTAL	8.263.653,15	
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL DU PASSIF	13.323.552,20	
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS		

COMPTÉ DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2017	EXERCICE N-1

* PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :	*	*	*

* VENTES DE MARCHANDISES	*	*	*
* PRODUCTION VENDUE	*	6.867.533,99	*

* ETUDES	1.583.748,04	*	*
* FORMATION	245.341,46	*	*
* ENERGIE ELECTRIQUE	6.015,78	*	*
* TELEPHONE	5.126,00	*	*
* DROITS DE SCOLARITE	4.019.885,00	*	*
* DROITS DE PARTICIPAT° AUX STAGES	76.578,79	*	*
* FRAIS DE DOSSIERS	12.589,00	*	*
* PARTICIPATION A L'APPRENTISSAGE	63.800,00	*	*
* LOCATIONS IMMOBILIERES	619.527,52	*	*
* LOCATION SALLES	35.416,83	*	*
* CONNEXION INTERNET	18.687,00	*	*
* AUTRES SERVICES	26.036,58	*	*
* CHARGES LOCATIVES	119.391,35	*	*
* REMBOURSEMENT PHOTOCOPIES	1.679,55	*	*
* REMBT DE FRAIS DE DEPLACEMENTS	3.999,15	*	*
* REMBOURSEMENT ASTREINTE & MAIN D'OEUVRE	1.305,52	*	*
* REMBOURSEMENT DIVERS	21.148,49	*	*
* COLLOQUES, SEMINAIRES ET CONFERENCES	7.257,93	*	*

* REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...	*	*	*

* MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*	6.867.533,99	*

* PRODUCTION STOCKEE	*	*	*

* PRODUCTION IMMOBILISEE	*	*	*

* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*	5.936.824,09	*
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ETAT	729.245,00	*	*
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS	1.273.650,12	*	*
* SUB.EXPLOITATION C.A.P.B.	173.730,09	*	*
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CEE	1.021.538,72	*	*
* TAXE APPRENTISSAGE	2.072.160,16	*	*
* AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATION	666.500,00	*	*

* REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES	*	110.940,02	*

* REPRISES PROVISIONS P/ RISQUES & CHARGES D'EXPLOIT	33.000,00	*	*
* REPRISES P.P.D. CREANCES	37.451,17	*	*
* CHARGES IMPUTABLES A DES TIERS : CHARGES DE PERSON	1.608,85	*	*
* CHARGES IMPUTABLES A DES TIERS : DIVERS CNASEA / F	38.880,00	*	*

* AUTRES PRODUITS	*	8,71	*

* AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8,71	*	*

* TOTAL	*	12.915.306,81	*

* CHARGES D'EXPLOITATION (2) :	*	*	*

* ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES	*	*	*

* VARIATION DE STOCK	*	*	*

* ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES	*	750.714,15	*

COMPTÉ DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2017	EXERCICE N-1
ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	253.329,32	*	*
EAU	12.444,02	*	*
ELECTRICITE	169.364,39	*	*
GAZ DE CHAUFFAGE	15.268,06	*	*
AIR COMPRIME, OXYGENE, ACETYLENE PRODUITS CHIMIQUE	23.143,09	*	*
PRODUITS D'ENTRETIEN & NETTOYAGE	11.006,76	*	*
PETIT MATERIEL -OUTILLAGE	212.127,36	*	*
FOURNITURES DE BUREAU	18.597,09	*	*
FOURNITURES DE MATERIEL INFORMATIQUE	14.892,61	*	*
FOURNITURES SCOLAIRES ET DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE	3.668,13	*	*
HABILLEMENT & VETEMENT TRAVAIL	10.966,50	*	*
COMBUST, CARBURANT, LUBRIFIANT	5.906,82	*	*
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		4.342.054,59	
CREDIT-BAIL MATERIEL INFORMATIQUE	262.455,54	*	*
LOCATIONS IMMOBILIERES	761.838,09	*	*
LOCATIONS MATERIELS	32.786,48	*	*
LOCATIONS MATERIEL INFORMATIQUE	10.353,04	*	*
LOCATIONS VEHICULES	22.989,53	*	*
CHARGES LOCATIVES	24.435,00	*	*
ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS IMMOBILIERS	77.294,81	*	*
ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS MOBILIERS	29.953,49	*	*
MAINTENANCE	111.149,77	*	*
MAINTENANCE S/MATERIEL INFORMATIQUE	62.328,62	*	*
PRIMES D'ASSURANCES	55.214,53	*	*
ABONNEMENT DOCUMENTATION	10.969,61	*	*
OUVRAGES DOCUMENTATION	1.985,49	*	*
FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	28.640,83	*	*
BANQUE DONNEES AEF (EX FIRMNET CCI.FR)	159,71	*	*
BANQUES DE DONNEES / AUTRES	7.219,90	*	*
PERS. DETACHE PERMANENTS	104.118,60	*	*
PERS.DET.CHARGES SOCIALES CP&CET	12.581,06	*	*
HONORAIRES	147.269,53	*	*
HONORAIRES DE FORMATION	161.938,39	*	*
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	150,00	*	*
CONTROLE APAVE & DEKRA	8.075,00	*	*
ANNONCES ET INSERTIONS	21.890,54	*	*
FOIRES ET EXPOSITIONS	42.351,14	*	*
CATALOGUES ET IMPRIMES	23.218,55	*	*
AUTRES ACTIONS PUBLICITAIRES	27.657,53	*	*
POURBOIRES, DONS, CADEAUX	13.299,27	*	*
FRAIS DE TRANSPORT MATERIEL	15.313,05	*	*
VOYAGES ET DEPLACEMENTS PERSONNEL PERMANENT	162.345,33	*	*
VOYAGES ET DEPLACTS INTERVENANTS & ENSEIGNANTS	42.565,16	*	*
VOYAGES & DEPLACEMENTS ETUDIANTS	261.372,68	*	*
VOYAGES ET DEPLACTS IMPUTABLES S/FPC PERSONNEL PER	2.638,81	*	*
VOYAGES ET DEPLACEMENTS ELUS	745,35	*	*
VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES	51.673,34	*	*
FRAIS DE DEMENAGEMENT	1.620,00	*	*
RECEPTIONS	79.762,78	*	*
AFFRANCHISSEMENTS	30.651,30	*	*
TELEPHONE	45.378,97	*	*
TELECOMMUNICATION / INTERNET	42.794,33	*	*
FRAIS BANCAIRES	2.181,97	*	*
COTISATIONS DIVERSES	66.057,12	*	*
FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	3.118,80	*	*
HEBERGEMENT DES APPRENTIS	6.021,00	*	*
RESTAURATION DES APPRENTIS	52.574,00	*	*

COMPTÉ DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2017	EXERCICE N-1
SOUS-TRAITANCE : NETTOYAGE DES LOCAUX	138.621,81	*	*
SOUS-TRAITANCE : GARDIENNAGE, SURVEILLANCE	12.738,89	*	*
FPC (PROGRAMME)	38.007,40	*	*
SECURITE GENERALE	6.098,08	*	*
P.S. DIVERSES EXTERIEURES	465.203,53	*	*
PRESTATIONS DE FORMATION	777.408,96	*	*
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		179.311,84	*
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS	71.378,17	*	*
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS ENSEIGNANTS VACAT	8.290,71	*	*
PARTICIPATION F.P.C. (DIVERS)	53.535,95	*	*
FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS	6.210,11	*	*
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° PERSONNEL PERMANE	15.912,67	*	*
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° ENSEIGNANTS VACAT	2.149,83	*	*
AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1.915,40	*	*
TAXE FONCIERE	19.919,00	*	*
SALAIRES ET TRAITEMENTS		4.045.992,69	*
SALAIRES - PERSONNEL PERMANENT	3.545.669,84	*	*
PROVISION CONGES PAYES NON PRIS	7.239,08	*	*
INDEMNITE DE LICENCIEMENT	2.295,40	*	*
INDEMNITE TELÉTRAVAIL	900,00	*	*
SALAIRES - INTERVENANTS	489.888,37	*	*
CHARGES SOCIALES		1.996.515,28	*
COTISATIONS URSSAF - PERSONNEL PERMANENT	1.075.473,01	*	*
COTISATIONS URSSAF - ENSEIGNANTS VACATAIRES - INTE	127.303,63	*	*
COTISATIONS URSSAF ENSEIGNANTS PERMANENTS/ETUDIANT	1.389,00	*	*
COTISATIONS STE MUTUALISTE	77.911,40	*	*
HUMANIS RETRAITE EESC N/CADRES	60.961,77	*	*
HUMANIS RETRAITE CADRES	205.019,43	*	*
HUMANIS RETRAITE ENSEIGNANTS VACATAIRES	28.324,33	*	*
HUMANIS AGIRC	75.110,09	*	*
COTISATIONS CMAC - PERSONNEL PERMANENT	108.601,84	*	*
COTISATIONS CMAC - ENSEIGNANTS VACATAIRES	14.791,56	*	*
COTISATIONS PREVOYANCE (MALAKOFF ET AXA)	48.653,26	*	*
COTISAT° PREVOYANCE ENSEIGNANTS	5.257,62	*	*
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	8.877,63	*	*
COTISATIONS C.O.S.	15.924,36	*	*
COTISATIONS C.E. EESC ESTIA	7.077,49	*	*
INDEMNITES STAGIAIRES	39.045,48	*	*
MEDECINE DU TRAVAIL	10.745,83	*	*
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES CHARGES SOCIALES S	3.587,55	*	*
TITRES DE RESTAURANT	82.460,00	*	*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			*
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS		698.363,30	*
DOT.AMORT. LOGICIELS	120.311,32	*	*
DOT.AMORT.CONSTRUCT°ADMINISTRAT. ENS.IMMOB.ADMINIS	112.750,16	*	*
DOT.AMORT. MATERIEL PEDAGOGIQUE	279.626,71	*	*
DOT.AMORT.INSTALLAT°GENERALES AGENCEMENTS - AMENAG	35.183,01	*	*
DOT.AMORT.MATERIEL DE BUREAU	3.832,22	*	*
DOT.AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	58.021,00	*	*
DOT.AMORT. MOBILIER	15.095,91	*	*
DOT.AMORT.MATERIEL DE PROTECTION D'HYGIENE & SECUR	7.460,57	*	*
DOT.AMORT.AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66.082,40	*	*

COMPT E DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2017	EXERCICE N-1
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.		13.446,46	
DOT.P.P.D. CREANCES	13.446,46		
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.		76.443,00	
DOT.PROV.POUR RISQUES & CHARGES D'EXPLOITATION	76.443,00		
AUTRES CHARGES		584.056,11	
REDEVANCES BREVETS, MARQUES, LICENCES	4.057,19		
DROITS D'AUTEUR ET REPRODUCTION	3.182,01		
PERTES S/CREANCES IRRECOURVABLES DE L'EXERCICE	10.685,12		
PERTES S/CREANCES IRRECOURVABLES DES EXERCICES ANT	6.982,55		
AUTRES CONTRIBUTIONS	102.540,67		
BOURSES ET PRIX	36.600,00		
SERVICES SUPPORTS CCI BPB	420.000,00		
AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	8,57		
TOTAL		12.686.897,42	
RESULTAT D'EXPLOITATION		228.409,39	
PRODUITS FINANCIERS :			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL. REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	874,80	874,80	
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES			
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE GAINS DE CHANGE	1.825,66	1.825,66	
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC TOTAL		2.700,46	
CHARGES FINANCIERES :			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)		1.855,81	
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	752,60		
INTERETS DES EMPRUNTS ETUDIANTS ESTIA	832,68		
PERTES DE CHANGE	270,53		
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES			
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL. TOTAL		1.855,81	
RESULTAT FINANCIER		844,65	

00089 EESC ESTIA
EXERCICE DE 1/01/2017 31/12/2017
(N°00060)

RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2017

PAGE 2
LE 12/03/18
Société EUR

COMPT E D E R E S U L T A T

	EXERCICE AU 31/12/2017	EXERCICE N-1
*****	*****	*****
*	*	*
*	*	*
*	*	*
*	*	*
*****	*****	*****
* RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	* 229.254,04 *	*
*****	*****	*****

COMPTES DE RESULTAT (SUITE)

	EXERCICE	AU 31/12/2017	EXERCICE N-1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		229.254,04	
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
SUR OPERATIONS DE GESTION		36.110,30	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ OPERATIONS DE GES	36.110,30		
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		18.441,40	
QUOTE-PART SUBVENTIONS D'EQUIPT VIREE AU RESULTAT	18.441,40		
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			
TOTAL		54.551,70	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
SUR OPERATIONS DE GESTION			
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
TOTAL			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		54.551,70	
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		12.972.558,97	
TOTAL DES CHARGES		12.688.753,23	
BENEFICE OU PERTE		283.805,74	
Y COMPRIS :			
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER			
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER			
(1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.			
(2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.			
(3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES			
(4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES			



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES AVANCÉES - ESTIA
Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 3.836.630 euros
Siège social : Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart
824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
ANNEXE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2017 a été marqué par les points suivants :

- **La création de l'Établissement d'Enseignement Supérieure Consulaire ESTIA** : la CCI Bayonne Pays Basque a décidé de doter son école d'ingénieurs ESTIA d'une personnalité juridique propre dans le but de l'ancrer sur le territoire, de l'accompagner dans sa croissance et de lui donner une plus grande flexibilité. ESTIA sous sa nouvelle forme a donc été créée le 19 décembre 2016, via un transfert partiel d'actifs de la CCI Bayonne Pays Basque, avec un capital social de 2.383.000 euros correspond à 23.830 actions de nominal 100 euros, détenues à hauteur de 99,996% par la CCI Bayonne Pays Basque et 0,004% par le Fonds de dotation ESTIA ;
- **Une augmentation de capital** : le 20 décembre 2017, il a été réalisé une augmentation de capital par incorporation d'une partie de la prime d'émission, résultante de l'écart entre l'apport initial (basé sur des éléments financiers prévisionnels) et l'apport final (basé sur les éléments financiers arrêtés au 31 décembre 2016). Le nouveau capital social de l'école s'élève ainsi à 3.836.630 euros correspondant à 23.830 actions de nominal 161 euros ;
- **Une activité formation soutenue** : l'école a réussi un très bon recrutement en septembre 2017, avec 264 nouveaux élèves ingénieurs et 29 nouveaux bachelor recrutés. L'effectif total compte 809 apprenants au 31 décembre 2017 contre 722 apprenants un an avant et 687 apprenants deux ans auparavant ;
- **Renouvellement de l'accréditation de la CTI** : en 2017, l'école a subi un audit de renouvellement de la Commission des Titres d'ingénieur (CTI). À l'issue de cet audit, la CTI a accrédité ESTIA pour 5 ans à délivrer le diplôme d'ingénieur sur l'ensemble des voies ;
- **Une année très positive pour les plateformes de transfert** : les plateformes Compositadour et Addimadour ont connu une forte accélération de leur croissance, avec une augmentation de 42% du chiffre d'affaires sur les contrats de R&D vendus aux entreprises et de 97% sur les programmes de recherche collaborative financés ;
- **Une tension sur les entreprises hébergées par ESTIA Entreprendre** : au cours de l'année 2017, plusieurs entreprises, accompagnées par le dispositif ESTIA Entreprendre, ont connu des difficultés les obligeant à quitter les locaux loués. Malgré un taux de remplissage qui monte en puissance sur la pépinière Technocité, le taux de remplissage de l'ensemble de nos locaux a baissé de plus de 20% comparativement à l'année précédente ;
- **Baisse de la dotation du MESR** : l'Etat se désengage de l'ESTIA suite à la fin du contrat pluriannuel se terminant fin 2016. Sur 2017 la baisse est de l'ordre de 55%, et cette aide prévoit de s'éteindre sur l'année 2018 ;
- **Une politique d'investissement volontariste** : le fort soutien des collectivités et la génération d'autofinancement par ses activités vendues ont permis à l'école de poursuivre sa politique d'investissement volontariste : structuration des plateformes techniques, construction du nouveau bâtiment ESTIA 3.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 constitue le premier exercice de la société, suite à l'opération de filialisation indiquée au point 1 de la présente annexe.

3. LES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES SONT LES SUIVANTES

3.1. ACTIF IMMOBILISÉ

L'évaluation des immobilisations a été effectuée au coût historique.

Les immobilisations entièrement amorties mais faisant partie de l'inventaire sont maintenues, pour mémoire uniquement, et ont une valeur de zéro euro.

Conformément aux règles comptables sur les actifs, les amortissements et les dépréciations issues notamment des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06, les options retenues sont les suivantes :

- Les frais d'acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles tels que les droits de mutation, commissions et frais d'actes, sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations et comptabilisés en charges ;
- L'approche par composants, pour les immobilisations, a été mise en œuvre ;
- Des seuils de significativité ont été fixés. Ces seuils sont basés sur la valeur absolue du composant, la valeur relative du composant par rapport à la valeur globale du bien acquis, l'écart de la durée d'amortissement du composant par rapport à la durée d'amortissement du bien acquis ;
- Les frais de recherche et développement : non applicable ;
- Les coûts d'emprunts ne sont pas activés ;
- L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ;
- Le matériel informatique et les logiciels sont amortis sur deux ans, en raison de l'évolution technologique extrêmement rapide dans ce secteur ;
- Certains investissements liés à des projets de recherche collaborative peuvent avoir des durées d'amortissement propres liées au projet en lui-même, sur directive du financeur ;

Au présent rapport est annexé, (annexe 1) les taux d'amortissement pratiqués, (annexe 2) les mouvements de l'actif immobilisé, (annexe 3) l'état des filiales et participations.

3.2. CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique).

Par prudence, des provisions pour dépréciation ont été constituées sur les créances pour lesquelles les possibilités de recouvrement étaient incertaines.

Au présent rapport est annexé (annexe 4), l'état des échéances des créances et des dettes.

3.3. PROVISIONS

Les différentes provisions pour risques et charges d'exploitation, réunissant les conditions exigées par le règlement 2000-06 du Comité de la réglementation comptable sur les passifs, ont été évaluées en fonction de leurs spécificités avec le concours des responsables opérationnels concernés.

Les provisions sont constituées TTC (sauf pour les activités soumises à TVA).

Au présent rapport est annexé (annexe 2), l'état des provisions.

LES PRINCIPALES DOTATIONS AUX PROVISIONS

Des provisions pour un total de 13K€ couvrant les risques de non recouvrement de créances.

Des provisions pour un total de 76K€ au titre des passifs sociaux.

LES PRINCIPALES REPRISES DE PROVISIONS

Une reprise partielle de provision pour risque concernant les dépenses liées aux travaux d'accessibilité handicapés sur le bâtiment ESTIA 2 pour un total de 33K€.

Des reprises de provisions pour dépréciation de créances pour un total de 37K€ suite à des abandons de créances ou des encaissements.

3.4. ENGAGEMENTS SOCIAUX

Conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC, relative aux engagements de retraite et avantages similaires, l'évaluation de ces engagements a été réalisée par un organisme tiers spécialisé, et ce, selon la méthode actuarielle prévue par les textes.

Au 31 décembre 2017, les engagements suivants sont comptabilisés au passif du bilan :

- Les indemnités de fin de carrière : 316K€ ;
- Les allocations d'ancienneté : 65K€.

ANNEXE 1 : CALCUL DES AMORTISSEMENTS

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire. Le tableau suivant présente les durées pratiquées.

TYPE D'AMORTISSEMENT	DUREE
Logiciels	2 ans
Frais de recherche	5 ans
Matériel informatique	2 ans
Constructions (*)	De 10 à 50 ans
Agencements constructions	De 10 à 20 ans
Installations complexes	15 ans
Matériel pédagogique	5 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Matériel hygiène et sécurité	5 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Matériel industriel	De 5 à 15 ans
Outillage industriel	De 5 à 10 ans

() Durée variable en fonction du type de composant ou du type de bâtiment
(hangar, préfabriqué, construction en dur, etc.)*

ANNEXE 2 : MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES PROVISIONS

En euros - Année 2017	Ouverture (*)	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
IMMOBILISATIONS VALEUR BRUTE				
Immobilisations incorporelles	773 029,92	125 550,54	45 001,20	853 579,26
Immobilisations corporelles	10 591 780,12	1 146 428,82	0,00	11 738 208,94
Immobilisations financières	9 715,00	57 463,40	0,00	67 178,40
Total des immobilisations valeur brute	11 374 525,04	1 329 442,76	45 001,20	12 658 966,60
AMORTISSEMENTS				
Immobilisations incorporelles	650 992,19	120 311,32	45 001,20	726 302,31
Immobilisations corporelles	6 562 990,63	578 051,98	0,00	7 141 042,61
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des amortissements	7 213 982,82	698 363,30	45 001,20	7 867 344,92
PROVISIONS				
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif circulant	114 303,84	13 446,46	37 451,17	90 299,13
Provisions pour risques et charges	371 546,00	76 443,00	33 000,00	414 989,00
Total des provisions	485 849,84	89 889,46	70 451,17	505 288,13
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		<i>89 889,46</i>	<i>70 451,17</i>	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	

(*) Les montants indiqués correspondent aux valeurs apportées lors de la fillialisation au 1er janvier 2017.

ANNEXE 3 : INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES FILIALES

<i>En euros - Année 2017</i>	Capital	Capitaux propres autres	QP du capital détenu	Résultats au 31/12/2017	CA au 31/12/2017
FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%					
Néant	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10% ET 50%					
Néant	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
AUTRES TITRES					
MIK SCOOP	663 818,00	287 565,00	5,42%	40 624,00	340 798,00

<i>En euros - Année 2017</i>	En France	A l'étranger
FILIALES DETENUES A PLUS DE 50%		
Valeur brute des titres détenus	0,00	0,00
Valeur nette des titres détenus	0,00	0,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00
PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 10% ET 50%		
Valeur brute des titres détenus	0,00	0,00
Valeur nette des titres détenus	0,00	0,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00
AUTRES TITRES		
Valeur brute des titres détenus	0,00	36 000,00
Valeur nette des titres détenus	0,00	36 000,00
Montant des subventions accordées	0,00	0,00
Montant des prêts et avances accordés	0,00	0,00

ANNEXE 4 : ÉCHÉANCIERS DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En euros - Année 2017</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
CREANCES			
Créances clients	2 613 888,85	2 613 888,85	0,00
Autres créances	2 808 185,03	2 808 185,03	0,00
Charges constatées d'avance	604 885,14	604 885,14	0,00
Total des créances	6 026 959,02	6 026 959,02	0,00
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financiers divers	2 448 830,97	2 000 000,00	448 830,97
Dettes fournisseurs et compte rattachés	1 442 650,44	1 442 650,44	0,00
Dettes fiscales et sociales	841 597,76	841 597,76	0,00
Autres dettes	76 552,55	76 552,55	0,00
Produits constatés d'avance	3 454 021,43	3 454 021,43	0,00
Total des dettes	8 263 653,15	7 814 822,18	448 830,97

ANNEXE 5 : PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

<i>Année 2017</i>	En euros
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	604 885,14
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	3 454 021,43

ANNEXE 6 : CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>Année 2017</i>	En euros
CHARGES A PAYER	
Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenues	229 544,32
Fournisseurs d'immobilisations - factures non parvenues	22 384,20
Personnel dettes provisionnées pour congés payés	136 205,29
Personnel autres charges à payer	41 251,23
Organismes sociaux charges sociales sur congés payés	70 435,74
Organismes sociaux autres charges à payer	78 539,88
Autres charges à payer	11 424,90
Total des charges à payer	589 785,56
PRODUITS A RECEVOIR	
Créances fournisseurs avoirs non reçus	1 120,51
Créances clients factures à établir	123 591,88
Subventions d'investissement à recevoir	736 234,26
Autres produits à recevoir (dont subventions d'exploitation)	1 946 022,56
Total des produits à recevoir	2 806 969,21

ANNEXE 7 : ENGAGEMENTS DE CRÉDIT BAIL

<i>En euros - Année 2017</i>	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix achat résiduel	Total des loyers
	En 2017	Cumulées	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an	Total à payer		
POSTES DU BILAN							
260 PC étudiants HPZBOOK	43 219,20	43 219,20	86 438,40	129 657,60	216 096,00	2 586,48	259 315,20
50 PC étudiants HPZBOOK	4 215,60	4 215,60	16 862,40	29 509,20	46 371,60	497,40	50 587,20
Total	47 434,80	47 434,80	103 300,80	159 166,80	262 467,60	3 083,88	309 902,40

ANNEXE 8 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

<i>En euros - Année 2017</i>	Ouverture (*)	Augmentations	Affectation résultat N-1	Diminutions	31-déc.-17
CAPITAUX PROPRES					
Apports	2 383 000,00	1 453 630,00	0,00	0,00	3 836 630,00
Primes d'émission	1 461 942,49	0,00	0,00	1 453 630,00	8 312,49
Réserve légale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	283 805,74	0,00	0,00	283 805,74
Subventions d'investissement	0,00	516 161,82	0,00	0,00	516 161,82
Total des capitaux propres	3 844 942,49	2 253 597,56	0,00	1 453 630,00	4 644 910,05

(*) Les montants indiqués correspondent aux valeurs apportées lors de la filialisation au 1er janvier 2017.

ANNEXE 9 : EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ PENDANT L'EXERCICE

<i>Année 2017</i>	En nombre	En %
EFFECTIF MOYEN EMPLOYE		
CDI	73	70,2%
CDD	19	18,3%
CDD d'usage	12	11,5%
Total effectif moyen employé	104	100,0%